

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports):** Monsieur le Président, je viens d'en donner la liste. Il est évident qu'il s'agit de 165 personnes aux ateliers du CN à Moncton—c'est bien à Moncton, et de 152 à la gare de Triage Gordon du CN à Moncton—c'est encore à Moncton. Si le député additionne ces deux chiffres, il obtiendra la réponse à sa question.

**M. Robichaud:** Que va-t-il arriver aux autres?

**M. Turner (Vancouver-Quadra):** C'est très drôle, John!

**M. Nunziata:** Vous devriez avoir honte.

**M. Crosbie:** Si le chef de l'opposition me le permet ainsi que son ami le moustachu . . .

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît.

\* \* \*

## LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

### LE CONTRAT D'ENTRETIEN DES CF-18—LA TECHNOLOGIE DU GROUPE BRISTOL

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Pendant la période des questions tout à l'heure, il a laissé entendre que les négociations en vue d'obtenir la technologie pour l'entretien du CF-18 seraient nécessaires dans le cas des trois sociétés qui ont présenté des soumissions. Le ministre ne reconnaîtra-t-il pas à la Chambre que le consortium Bristol possède déjà ou a accès à une bonne partie de cette technologie et que cela pourrait représenter une économie importante pour les contribuables canadiens?

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, la réponse à cette question est très brève et très simple. Le consortium Bristol a accès à une partie de la technologie. Le consortium Canadair a accès à la technologie équivalente pour le CF-18. D'après l'équipe d'évaluation, il n'est même pas certain que la technologie que possèdent ces deux consortiums s'appliquerait au contrat qui est en train d'être négocié.

**M. Axworthy:** Les choses s'aggravent chaque fois que vous répondez.

**M. Murphy:** Cela me renverse que le ministre reconnaisse que l'équipe d'évaluation ne serait même pas capable de dire si la technologie disponible est celle dont nous avons besoin.

### ON DEMANDE DE RENVOYER LA QUESTION AU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Hier, on lui a posé plusieurs questions pour savoir s'il porterait la question à l'attention du vérificateur général. Est-il prêt à le faire vu qu'il s'agit d'atténuer les différences régionales au Canada?

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, je pense avoir répondu à cette question

## Questions orales

hier. Le vérificateur général est comptable à la Chambre. Il entreprendra toutes les enquêtes et rédigera tous les rapports qu'il jugera nécessaires. Je suis certain qu'il voudra aller au fond des choses dans le cas d'un contrat de ce genre. Comme toujours, nous collaborerons avec lui pour lui fournir tous les renseignements disponibles.

\* \* \*

## L'IMMIGRATION

### LES PERMIS MINISTÉRIELS SPÉCIAUX D'ENTRÉE

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, c'est au premier ministre que je m'adresse. Au cours des deux dernières semaines, nous avons appris qu'un résident hongrois, qui avait communiqué à la police secrète hongroise des renseignements politiques délicats sur d'autres Canadiens, et un individu reconnu coupable de plus de 20 infractions criminelles ont obtenu tous les deux un permis ministériel spécial les autorisant à demeurer au Canada. Pourquoi le gouvernement se donne-t-il tant de mal pour accueillir ces indésirables, alors qu'il ferme la porte à des milliers d'immigrants méritants? Pourquoi refusez-vous donc d'annuler ces deux décisions outrancières et injustifiables?

[Français]

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je suis extrêmement surpris que le député ait la capacité, comme individu, de juger les demandes des gens qui ont été déposées et sur lesquelles le ministre d'État a fait des recommandations en fonction des lois. Il n'y a rien de spécial dans le fait d'appliquer la Loi sur l'immigration.

Je pense que c'est là quelque chose d'absolument normal. Le gouvernement ne fait qu'appliquer les règlements déjà existants et je défie le député de dire devant la Chambre qu'il est contre toute forme de réhabilitation pour les immigrants qui se présentent dans ce pays.

[Traduction]

**M. le Président:** Avant que le député de York-Ouest ne formule sa question supplémentaire, je l'inviterais à éviter de dire «vous» et à s'adresser en tout temps à la présidence.

### ON DEMANDE DE REFUSER L'ENTRÉE À DEUX REQUÉRANTS

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, c'est à l'expérimenté ministre de l'Emploi et de l'Immigration que je pose ma question supplémentaire. A mon avis, le ministre devrait cesser de tourner autour du pot et reconnaître qu'il a commis deux graves erreurs de jugement. Pourrait-il donner aux Canadiens et à la Chambre l'assurance que cet espion hongrois et cet individu reconnu coupable de 20 infractions criminelles devraient être exclus en vertu de la Loi sur l'immigration, et qu'il leur refusera le statut de résidents permanents?